

**Université PANTHEON-ASSAS (PARIS II)**

**Droit – Economie – Sciences sociales**

Melun

U.E.F.2 1070

**Session :** mai 2017

**Année d'étude :** Troisième année de Licence Droit

**Discipline :** **Droit civil 2 (droit de la famille)**  
(Unité d'enseignements fondamentaux 2)

**Titulaire du cours :** Jean Garrigue

**Documents autorisés :** le Code civil, une impression des nouveaux articles du Code civil et du Code de procédure civile relatifs au divorce par consentement mutuel et un dictionnaire linguistique pour les étudiants non francophones

**Durée de l'épreuve :** 3h

---

Vous traiterez **l'un ou l'autre** des deux sujets proposés.

**Sujet n° 1 : Dissertation**

Le juge et la remise en cause des liens familiaux.

## Sujet n° 2 : Résoudre le cas pratique suivant :

Issu d'une famille très aisée, Boris n'avait jamais eu besoin de travailler ; écrivain autoproclamé, il passait ses matinées dans un café, où il noircissait beaucoup de papier. Son inépuisable inspiration ne lui avait malheureusement pas encore permis de connaître le succès : romancier pour l'heure inconnu, il était de ces artistes maudits dont nul ne reconnaît le génie. En persévérant, il n'avait pas pour autant perdu son temps : faute de lui avoir conféré la célébrité, les heures qu'il avait passées à griffonner dans son estaminet préféré lui avaient permis de faire de très nombreuses rencontres. Les jeunes femmes qu'il abordait pour leur parler de ses œuvres n'étaient pas toutes disposées à l'écouter : beaucoup d'entre elles l'éconduisaient prestement et sans ménagement. A d'autres de ses interlocutrices, il inspirait néanmoins une courtoise indulgence, une généreuse bienveillance et parfois même une délicieuse complaisance. Ces admiratrices éphémères ne tardaient certes pas à se lasser des grands airs que prenait l'écrivain mais avant de se détourner de ce beau parleur, elles lui accordaient parfois leurs faveurs et ces brefs instants d'abandon suffisaient à son bonheur.

Survenue en mai 2010, sa rencontre avec Clélia avait commencé comme la plupart des nombreux épisodes de sa vie sentimentale : il l'avait repérée dans un coin du café où il avait ses habitudes et lui avait demandé de l'aider à retravailler le paragraphe qu'il venait de rédiger. Pas tout à fait dupe, Clélia s'était néanmoins prêtée au jeu : Boris manquait sans doute de finesse mais elle était alors en quête de tendresse. Elle avait en effet été récemment quittée par Florent, dont elle partageait la vie depuis près de deux ans<sup>1</sup>. Jeune comédienne méconnue, elle était en outre déjà mère de deux enfants. En mai 2004, elle avait donné la vie à Emma, dont le père, prénommé Julien, était mort quelques mois plus tard<sup>2</sup>. Puis en juin 2009, elle était malencontreusement tombée enceinte de Florent. Or cette grossesse avait provoqué la fureur de ce dernier, qui lui avait immédiatement demandé d'avorter ; Clélia s'y étant obstinément refusée, Florent l'avait précipitamment abandonnée. En mars 2010, elle avait mis au monde un petit garçon qu'elle avait prénommé Adam. Or Florent n'avait pas consenti à établir sa paternité.

Boris ne mit pas longtemps à comprendre que sa relation avec Clélia serait plus durable que ses précédentes aventures : la passion qu'il conçut pour sa nouvelle conquête fut si vive qu'il l'invita très rapidement à venir vivre dans son immense appartement. Il s'attacha en outre immédiatement à Emma et à Adam ; en juillet 2010, il reconnut même ce dernier comme son fils dans un acte reçu par l'officier de l'état civil territorialement compétent.

A partir de janvier 2014, il ressentit toutefois à nouveau le besoin de s'isoler pour rédiger : il recommença à fréquenter assidûment le café qu'il avait momentanément déserté et à s'y montrer fort aimable avec les dames qu'il avait l'heur d'y croiser. Il n'envisageait alors aucunement de rompre avec Clélia, dont la compagnie lui était très précieuse ; il avait juste l'intention de s'autoriser quelques petites incartades amoureuses.

Après ses rendez-vous galants, il lui arrivait certes d'éprouver de légers scrupules. Il parvenait toutefois assez aisément à apaiser sa conscience. Pour étouffer ses remords, il lui suffisait en effet de se remémorer qu'il avait recueilli sa compagne à un moment où elle était très vulnérable et qu'il l'avait ensuite gracieusement entretenue. Il se conduisait en outre comme un père pour Adam et prodiguait également beaucoup d'affection à Emma. Grâce à lui, Clélia était en somme une femme comblée ; elle ne souffrait d'ailleurs aucunement de ses petites infidélités puisqu'il se gardait naturellement de les lui relater.

Boris n'était toutefois pas aussi discret qu'il l'imaginait : Clélia comprit dès le mois de mai 2014 que son amant la trompait régulièrement. Plutôt que de se révolter sur le champ, elle décida toutefois d'attendre le bon moment : elle était convaincue que pour se venger, elle ne

---

<sup>1</sup> Florent et Clélia n'étaient ni mariés ni pacsés.

<sup>2</sup> Dès sa naissance, Emma avait été reconnue par Julien.

devait pas se précipiter. Or sa patience finit par être récompensée. En août 2014, Florent reprit en effet contact avec elle : il n'était jamais parvenu à l'oublier et regrettait de s'être si mal comporté. Hésitant à s'abandonner à cet ancien amant repentant, Clélia résolut d'éprouver la sincérité de ses sentiments. Jusqu'en juillet 2015, elle lui témoigna donc beaucoup de froideur mais Florent persista à la courtiser avec la même ardeur. Elle accepta par conséquent de le revoir et de commencer avec lui une nouvelle histoire.

Dès le 7 septembre 2015, elle avoua à son concubin qu'elle avait renoué avec Florent et qu'elle l'aimait passionnément. Outré par la duplicité de sa compagne, Boris la congédia alors immédiatement. Or depuis leur rupture, il n'a jamais cherché à la revoir et a le sentiment qu'elle l'évite soigneusement. Ravagé par la jalousie, il s'est également détourné d'Adam, qu'il considère à présent comme le rejeton de son rival. Jusqu'en avril dernier, il continuait en revanche à passer certaines fins de semaine et une partie des vacances avec Emma : Boris et la jeune fille éprouvent l'un pour l'autre une profonde affection et malgré les circonstances, ils tiennent à préserver leur relation.

C'est d'ailleurs Emma qui a fini par éventer l'abject secret que sa mère gardait depuis environ deux ans : le 8 avril 2017, elle a révélé à Boris qu'au moment où il avait chassé Clélia, celle-ci était enceinte depuis trois mois et que le 3 mars 2016, elle avait accouché d'un garçon qu'elle avait appelé Liam. Florent, qui avait beaucoup à se faire pardonner, avait assez bien accepté la grossesse de sa maîtresse. Il n'avait pas pour autant reconnu Liam et ne s'y était jamais intéressé : il savait pertinemment que le nouveau-né était le fils de Boris. Quant à Clélia, elle avait résolu de ne rien dire à ce dernier : elle entendait élever seule son troisième enfant, sans avoir à composer avec son ancien concubin.

1) Dès le 10 avril 2017, Boris a reconnu Liam. Il ne revendiquera pas la garde du bambin mais aimerait participer aux décisions concernant l'enfant et bénéficier d'un droit d'hébergement. Il redoute en revanche d'avoir à rembourser à Clélia une partie des dépenses que celle-ci a supportées dans l'intérêt du garçonnet depuis la naissance de ce dernier<sup>3</sup>. **(sur 6)**

2) Furieuse contre sa fille, qui a trahi sa confiance, Clélia a formellement interdit à Emma de fréquenter Boris. Ce dernier se demande par conséquent si la jeune fille pourra néanmoins continuer à séjourner chez lui régulièrement. **(sur 2)**

3) Le 9 mai 2017, Clélia a saisi un tribunal pour que le lien de filiation unissant Adam à Boris soit remis en cause. Elle tient en effet à ce que Florent, qui s'occupe désormais beaucoup de son fils biologique et qui est prêt à le reconnaître, soit considéré comme le père de ce dernier. Boris ne sait pas si cette action est susceptible d'aboutir. Il n'a pour sa part aucunement l'intention de s'opposer à l'anéantissement de sa paternité. Malgré sa rancœur, il souhaite en effet que soit retenue la solution la plus conforme à l'intérêt d'Adam. Or il est convaincu que ce dernier, qui connaît désormais la vérité, parviendrait plus facilement à s'épanouir s'il avait pour père son géniteur. Il regrette toutefois d'avoir complètement rejeté ce gamin ; à l'avenir, il s'efforcera de ne plus regarder Adam comme le fruit de la liaison qui l'accable et voudrait même être autorisé à le recevoir fréquemment en son logis<sup>4</sup>. **(sur 9)**

4) Tant qu'il a vécu avec Clélia, Boris a supporté toutes les charges courantes du couple ; il a en outre financé la remise en état d'une maison normande dont Clélia est propriétaire et où le couple a ensuite pu passer de nombreuses fins de semaine. Il entend donc réclamer à son ancienne compagne le remboursement d'une partie de ces diverses dépenses<sup>5</sup>. **(sur 3)**

---

<sup>3</sup> Il n'y aura en revanche aucun litige concernant les dépenses d'entretien à venir. Vous n'aborderez donc pas cette question.

<sup>4</sup> Il n'y aura aucun litige relatif aux dépenses d'entretien d'Adam. Vous n'aborderez donc pas cette question.

<sup>5</sup> Ni Clélia, ni Boris ne solliciteront en revanche de dommages-intérêts. Vous ne vous demanderez donc pas si la responsabilité de l'un ou l'autre d'entre eux est engagée à l'égard du second.